



# ***Ligue Occitanie de Vol Libre***

Maison des Sports

190 Rue Isatis

BP 81908

31319 Labège

## **Compte rendu de l'Assemblée Générale de la Ligue Occitanie de Vol Libre du 16 mars 2019 à Labège**

### **ORDRE DU JOUR :**

1. Accueil des participants
2. Validation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2017 – Vote
3. Rapport moral – Vote
4. Rapport financier – vote
5. Présentation du budget prévisionnel 2019
6. Bilan des activités 2018 – Projets 2019
7. Données licences
8. Echange sur les transformations du mouvement sportif – Effets sur les financements publics
9. Autres questions d'actualité

### **ANNEXES :**

Diffusés en même temps que les convocations :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Budget prévisionnel 2019
- Rapport d'activités 2018
- Motion "Le kite n'est pas mort à la FFVL"

Maison des sports, 190 rue Isatis, BP 81 908, 31319 LABEGE CEDEX

Association loi 1901 affiliée à la FFVL numéro d'inscription 9619

N° SIRET : 82843149400016 / N° RNA : W062010328

E-mail [secretariat@lovl.fr](mailto:secretariat@lovl.fr) Site : [www.lovl.fr](http://www.lovl.fr)

## ACCUEIL DES PARTICIPANTS

### Quorum

120 structures font partie de la Ligue Occitanie de Vol Libre représentant au total 16206 voix pour les votes. Le quorum est de 30 structures et 4051 voix.

Avec 42 structures présentes ou représentées ce jour (11118 voix), le quorum est atteint et l'Assemblée Générale peut se tenir et délibérer.

### Mot d'accueil du Président de la Ligue

Sont excusés :

- Carole Delga - Présidente de la Région Occitanie
- Richard Mailhé - Président du CROS Occitanie
- Véronique Gensac - Présidente de la FFVL
- Yves Goueslain - DTN FFVL

Éric Irvoas, Président de la Ligue Occitanie de Vol Libre, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

### Vote

Plusieurs votes devant avoir lieu au cours de l'Assemblée Générale, le secrétaire général demande si quelqu'un s'oppose au vote à main levée. Comme il n'y a pas d'objection, tous les votes se feront à main levée.

## VALIDATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2017 - VOTE

Aucune remarque n'étant faite au sujet de ce rapport, il est soumis au vote et est approuvé à l'unanimité.

## RAPPORT MORAL - VOTE

Le rapport moral ne suscitant aucune question, il est soumis au vote. Il est approuvé à l'unanimité.

## RAPPORT FINANCIER - VOTE

Le suivi de la comptabilité par un professionnel allège le travail du trésorier. La mise en place d'une comptabilité analytique pour l'exercice 2019 permettra un suivi plus précis des dépenses/recettes par commission.

Le trésorier met en évidence la trop grande part des financements publics dans nos ressources. Dans le contexte actuel de changement et de désengagement de l'état, il est impératif d'augmenter nos ressources propres (partenariat, manifestations payantes, autres)

Après quelques questions portant sur la ventilation de certaines dépenses, le rapport financier est soumis au vote de l'assemblée.

Pour : 8918 voix

Abstention : 2200 voix

Contre : 0 voix

Le rapport financier est approuvé.

## PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2019

C'est un budget de principe qui sera adapté en cours d'année pour tenir compte du résultat des différentes demandes faite par la Ligue auprès des institutions publiques.

Aucune remarque n'est faite au sujet de ce projet.

## BILAN DES ACTIVITES 2018 – PROJETS 2019

Les différents responsables de commissions présentent un rapide bilan pour 2018 et les projets 2019. Ces derniers n'étant pas tous connus, la liste n'est pas exhaustive.

### Commission Formation :

Il reste des places pour la formation « secours » à Lézignan.

### Commission Kite surf :

Jean-Michel Mostacci responsable de la commission Kite surf lit devant l'assemblée une lettre ouverte qu'il a adressé au Comité Directeur. Le président de la Ligue lui assure son soutien.

### Commission Sites :

Précision sur la propriété des terrains apportée par le président de la ligue :

Concernant, l'ex-Ligue Languedoc Roussillon, l'arbitrage de la FFVL a été :

- FFVL => propriété des terrains,
- CDVL => location des terrains.

C'est la FFVL qui règle les taxes foncières mais l'entretien reste à la charge des clubs, écoles avec l'aide éventuelle des CDVL et des Ligues.

Remarque sur la location des terrains : Louis a recensé 2 départements qui devraient s'acquitter d'un montant global assez important en 2019. Il s'agit de l'Aveyron (1300€) et de l'Hérault (1440€).

- Concernant l'Aveyron, le budget est en baisse de 350€ par rapport à 2018 suite à une négociation sur l'atterrissage du Pic d'Andan.
- Concernant l'Hérault, le montant est en augmentation (1200 € en 2018). Ce département bénéficiait d'une aide de l'ex-Ligue Languedoc-Roussillon ce qui n'est plus le cas actuellement avec la Ligue Occitanie. Une décision devra être prise par le CD de la Ligue sur proposition de la commission sites sachant que les sommes dédiées aux locations de sites viendront diminuer le budget alloué à l'entretien ou à la création des sites.

Louis propose de déléguer aux CDVL la gestion du budget consacré à l'entretien des sites en répartissant une part du budget global de la commission qui prend en compte le nombre de sites et de licenciés du département. La méthode de calcul proposée est discutée car certains sites sont utilisés par beaucoup de pilotes extérieurs aux départements et les coûts d'entretien peuvent être très différents d'un site à l'autre.

La réflexion va donc se poursuivre mais l'exercice est difficile et risque de ne pas faire l'unanimité. Chaque année, la FFVL procède à un versement spécifique à la ligue destiné aux sites (versement non contractualisé). Ces subventions se font au prorata du nombre de licences annuelles et le versement « sites » contribue directement et dans sa totalité au budget de la commission sites.

Intervention de Laurent Chamerat, responsable de l'Equipe technique régionale Occitanie :

L'opération « Voler mieux » de la FFVL a beaucoup de succès. L'enveloppe nationale étant d'environ 22000€, les premiers arrivés seront les premiers servis. Le budget n'est pas encore totalement dépensé, il convient de ne pas perdre de temps pour faire les demandes.

3 opérations voler mieux moniteurs se feront au Pyla et à Luchon.

Le recyclage des moniteurs fédéraux est devenu obligatoire. Chaque moniteur a été prévenu personnellement. La périodicité sera de 7 années. En cas de non-recyclage, les prérogatives du moniteur seront gelées jusqu'à la participation d'un recyclage moniteur.

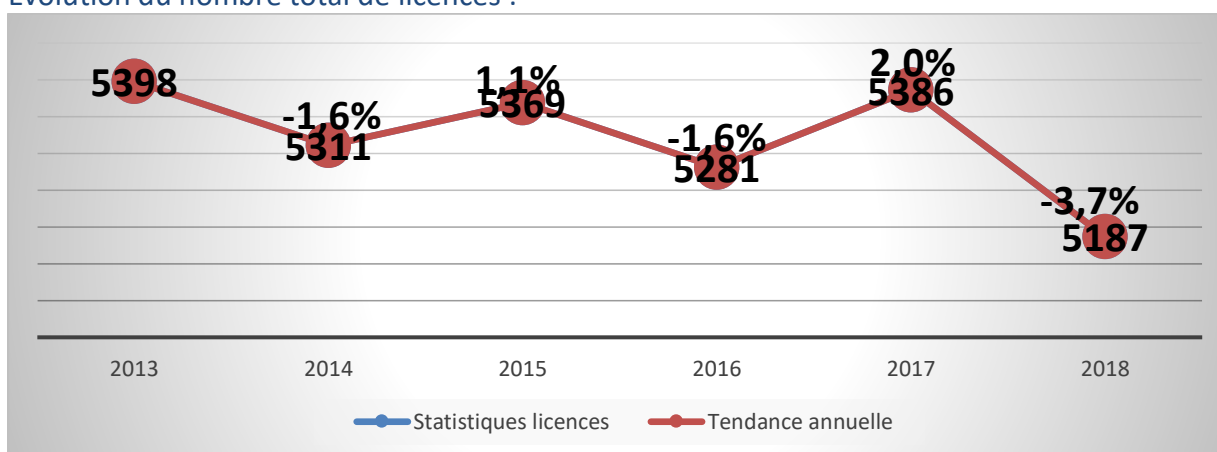
Certains présidents souhaitent être informés de l'obligation de recyclage pour le/les moniteurs de leur structure.

Laurent fait remarquer que c'est une affaire personnelle pour le moniteur mais aussi de responsabilité dans la vie associative.

Un nouveau passeport de Vol Libre est en cours de validation et sera diffusé aux structures via la mallette pédagogique.

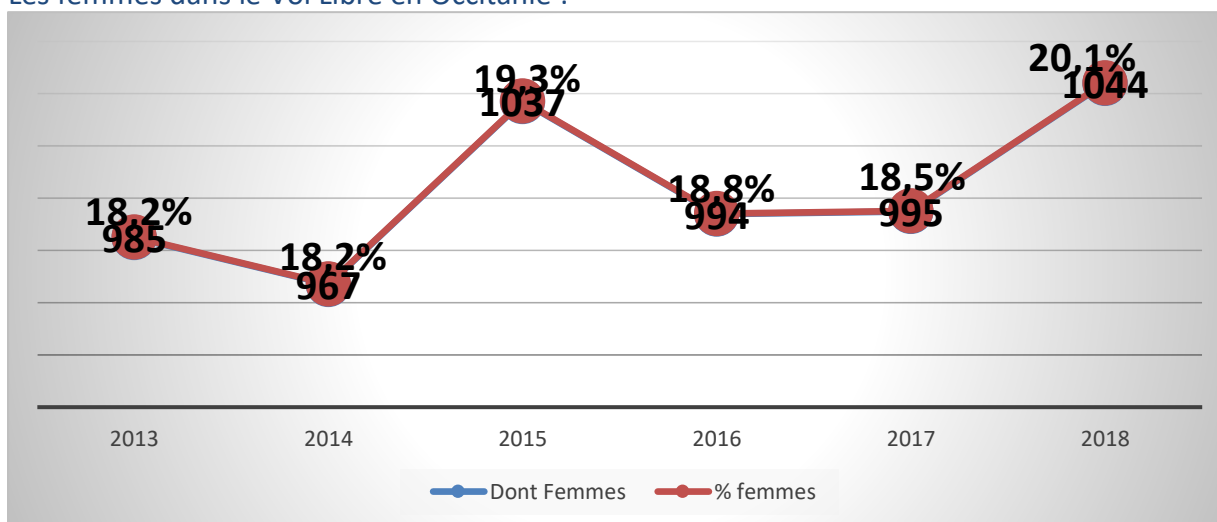
## DONNEES LICENCES

Evolution du nombre total de licences :



La diminution de licenciés n'est pas significative et peut s'expliquer pour les titres participatifs et primo licenciés par la mauvaise météo du printemps

Les femmes dans le Vol Libre en Occitanie :



Avec 20% de féminine, la Ligue Occitanie est la Ligue comptant le plus de féminine.

## Activités Kite :

	Kites 2017	Kites 2018	% Kites
Activité encadrée	12	171	142%
Journées contact & découverte	0	70	63%
Moniteurs	29	26	-3%
Jeunes	112	50	-55%
Pratiquants	410	296	-28%
Primo licence	176	60	-66%
Licence 9 jours	376	260	-31%
<b>KITE TOTAL</b>	<b>1115</b>	<b>933</b>	<b>-16,3%</b>

Ce n'est pas l'hémorragie annoncée par certains, au global nous perdons 182 licenciés.

« Activité encadrée » est une nouvelle formule pour le kite surf. Elle concerne les pratiquants en recherche d'autonomie qui pratique uniquement en club.

Si certains jeunes sont passés à la FFV pour la compétition, d'autres ont la double affiliation FFV/FFVL.

## Autres pratiques :

	Autres 2017	Autres 2018	% Autres
Activité encadrée	436	427	-2%
Educenciel	307	448	46%
Journées contact & découverte	137	118	-14%
Moniteurs	115	118	3%
Pratiquants biplace	305	311	2%
Jeunes	117	106	-9%
Pratiquants	1596	1554	-3%
Primo licence	525	469	-11%
Licence 9 jours	632	619	-2%
Pratiquants Boomerang	9	7	-22%
Pratiquants Cerf-volant	35	32	-9%
<b>TOTAL AUTRES PRATIQUES</b>	<b>4214</b>	<b>4209</b>	<b>-0,1%</b>

L'activité parapente est stable (-5). A noter la forte progression de la licence Educ'en ciel (cerf-volant).

## Jeunes :

	Kites 2017	Autres 2017	Kites 2018	Autres 2018	% Kites	% Autres
Jeunes	112	117	50	106	-55%	-9%

Grosse perte de jeunes licenciés en kite. L'activité volante subit une petite baisse. Il faudrait inverser la courbe pour pérenniser notre activité.

Remarque :

Les jeunes essayent le parapente comme beaucoup d'autres activités sans se fixer.

C'est décevant car il n'y a pas de retour des actions engagées par les structures et CDVL.

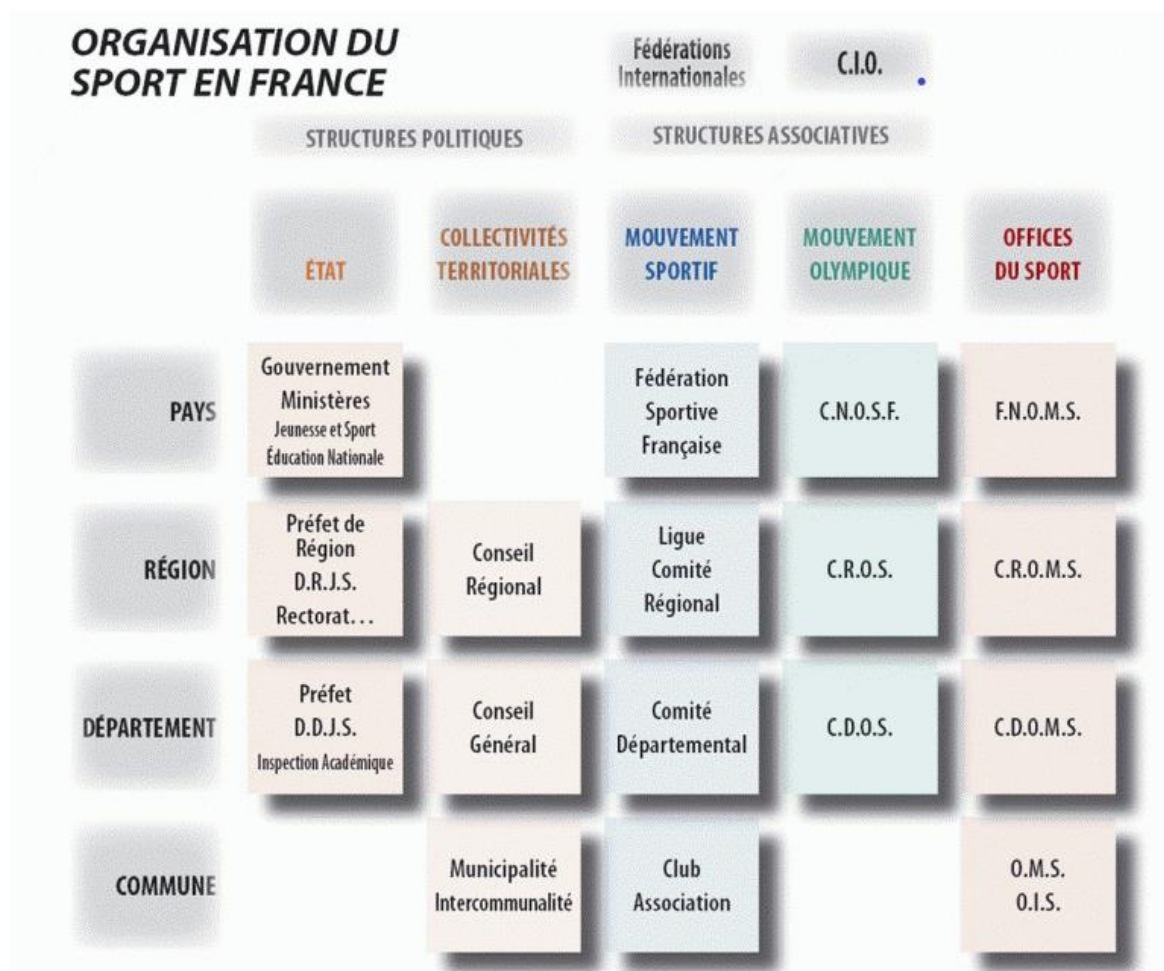
## ECHANGE SUR LES TRANSFORMATIONS DU MOUVEMENT SPORTIF - EFFETS SUR LES FINANCEMENTS PUBLICS

La réorganisation du sport en France va impacter tous ceux qui auparavant demandaient une subvention auprès de l'ex-CNDS (Clubs – CDVLs - Liges et fédérations).

Cette réorganisation ne touche pas seulement les ressources d'état (ex-CNDS) mais la globalité des ressources avec l'apparition des conférences des financeurs qui est une mise en commun des ressources d'état, territoriales et privées.

Cette réorganisation devrait être effective en 2010 voire en 2019. Ça va représenter pour la Ligue un très gros travail d'organisation. Nous devons définir un programme et des règles.

Ça c'était avant :



L'organisation antérieure était un véritable mille feuilles qu'il convient de modifier et de faire évoluer.

Le CNOSF avait déjà proposé un modèle de réorganisation offrant plus d'autonomie au CNOSF resté sans réponse.

Le modèle a été repris par le gouvernement actuel mais l'état reste le pilote.

L'état souhaite supprimer 1600 emplois qui concernent principalement les professeurs d'EPS mis à disposition des fédérations.

Il existe un conflit entre le CNOSF et l'état concernant les Jeux Olympiques 2024 à Paris.

A partir de désormais :

Agence nationale du sport

- Une agence d'appui, de financement et d'évaluation**
- 2 Missions :**
  - l'accompagnement des athlètes vers la haute performance (Paris 2024)
  - le développement des pratiques soit un soutien aux publics et territoires carencés, aux projets fédéraux déclinés du niveau fédéral jusqu'aux clubs
- Un pilotage « concerté & partagé »**
  - réunissant l'Etat, le mouvement sportif, les collectivités, le monde économique
  - des financements publics issus de l'ex CNDS + le « programme sport » destiné aux fédérations
  - une mobilisation ultérieure de financements privés
- Création de l'Agence : Avril 2019**
- Une organisation prévue à deux niveaux**
  - nationale avec le GIP Agence nationale du sport
  - régionale (à partir de 2020 ?) avec une Conférence régionale du sport pour définir des orientations et formaliser un projet sportif territorial + une Conférence des financeurs réunissant les 4 acteurs partenaires
- Date de mise en œuvre généralisée à toutes les fédérations en 2020**
  - mais des fédérations « pilotes » dès 2019
  - la FFVL candidate comme fédération « pilote »

Les financements 2019 :

- Pour les fédérations « pilotes »**
  - une négociation de l'enveloppe nationale fédérale entre la fédération concernée (FFVL si retenue) et l'Agence (pour mémoire PT CNDS Vol Libre 2018 = 211K€)
  - la définition en interne des modalités de mise en œuvre (caractéristiques, attribution/gestion, contrôle)
  - vraisemblablement un investissement soutenu des ligues par souci de cohérence avec l'organisation territoriale

Fin de l'Assemblée Générale à 16h00.

---

Labège, le 16 mars 2019

Éric Irvoas  
Président



Jean-Luc Lomon  
Secrétaire Général



## ANNEXE 1

Motion de Jean-Michel Mostacci, membre du CD de la ligue Occitanie de Vol Libre, président du club KWM

### « Le kite n'est pas mort à la FFVL.

Contrairement à ce qui pourrait s'entendre, ce que l'on pourrait penser, ce qui pourrait se dire, faute de ne pas avoir la vision du terrain ou bien que cette info ne remonte pas suffisamment à vos oreilles, le kite à encore un bel avenir à la FFVL.

Comme vous le savez, voilà deux ans maintenant que le kite est passé à la FFV ! Quesako ?

Ça veut dire que la délégation du kitesurf quant à l'organisation des épreuves de kiteboard, (le nom donné par la FFV pour le kitesurf nautique sur les compétitions officielles), fait partie du passé pour la FFVL.

Mais, le constat, c'est que deux ans, ça fait long pour tous les autres kitesurfeurs ou les clubs qui n'ont rien à faire de la compétition et qui galèrent encore pour trouver leurs marques dans tout ce bordel (+ de 95 % de pratique loisirs dans le kite).

Le changement s'est fait dans la douleur et encore aujourd'hui le doute persiste dans les clubs par incompréhension ou par ras le bol.

Donc en deux ans, pas grand-chose n'a changé ; Les formations sont toujours organisées par la FFVL, le réseau des écoles est toujours assuré par la FFVL et AFK (organisme indépendant), le Handi kite et la gestion des sites de pratique est encore à la main de la FFVL. La FFV ne met pas les moyens dans ces activités par manque de licencié et autres, etc. Une grande partie des pratiquants ne voient pas l'intérêt de se licencier à la FFV car ils ne font pas de compétitions mais certains le font car ils pratiquent des disciplines de la voile ou prennent la première qui se présente à eux.

Et dans les clubs ? Que se passe-t-il ? Et bien il y a ceux qui ont la double affiliation pour les raisons que l'on connaît, ceux qui sont passés entièrement à la FFV (les clubs à vocation compétition mais c'est rare), et ceux qui continuent quoi qu'il arrive à former leurs cadres bénévoles qui sont sur le terrain pour apporter l'aide pour les jeunes et les moins jeunes qui viennent dans les clubs pour progresser ; qui organisent un peu de Handi kite, qui assurent la sécu sur leurs spots, gèrent les sites et font découvrir la pratique du kite loisir sur tous les supports Eau, Terre, Neige et qui organisent même des conviviales.

Le problème, c'est que toutes ces actions qui sont bien réelles ne se voient pas ou ne remontent pas suffisamment aux yeux des membres des comités départementaux et régionaux dans les autres disciplines de la FFVL et n'ont pas de réelles visibilité dans notre fédération. Les conséquences de ce manque de visibilité pourrait laisser penser qu'il ne se passe pas grand-chose. Le doute est en train de s'installer et tous nos dirigeants peuvent se demander pour quelle légitimité elle devrait continuer à garder le kite dans les CDVLS, les ligues et la fédération de vol libre...

Continuer à soutenir le kite aujourd'hui, c'est empêcher sa disparition comme le funboard à la fin des années 80, c'est aussi se garantir que beaucoup resteront tant qu'il se passe quelque chose.

Permettez-moi de vous demander de soutenir le kite dans la formation de ces cadres bénévoles, la cheville ouvrière de nos activités, mais également de soutenir les quelques actions sur le terrain. C'est en reprenant de la base que l'on peut consolider ou reconstruire les choses.

La compétition de haut niveau sur l'eau c'est du passé pour certaines de nos disciplines du kite, mais tout le reste c'est l'avenir.

Quant à la FFV, laissons-la faire ce qu'elle sait faire aujourd'hui en toute légitimité, mais ne nous empêchons pas d'avancer là où nous excellons.

Enfin continuer et garder le kite c'est avoir une fédération plus forte pour l'intérêt de tous. »